



éditorial

Merci.

Merci à vous tous qui avez, par votre implication, votre intérêt, votre dynamisme et vos idées, fait de mes années de présidence d'Orée une expérience pleine d'enrichissement. Au moment de quitter le Conseil d'Administration, je pense que la mission que nous nous étions ensemble donnée en faveur d'un renouveau de notre association est accomplie.

À nos sujets traditionnels du management environnemental des zones d'activités, sont venus s'ajouter les thèmes de la biodiversité, de l'expertise, ou de l'écologie industrielle. Pour favoriser davantage encore l'information et l'échange de bonnes pratiques entre entreprises, collectivités et associations, nous avons créé les Cafés Orée et les Groupes d'échange, refondu notre site Internet, renforcé le communiqué hebdomadaire et le panorama de presse.

Nos colloques ont fait salles comblées, et nous avons su être précurseurs dans le choix des sujets traités : l'expertise environnementale, il y a trois ans, la décision politique en matière d'environnement, il y a deux ans, ou encore la vision prospective de l'aménagement du territoire, l'année dernière.

Merci aussi à l'équipe de permanents qui a, par son implication et sa résolution, rendu possible un tel développement de notre association.

Et maintenant, bienvenue au nouveau ou à la nouvelle Présidente.

Sylvie BÉNARD,
présidente de l'Association Orée

« Rouvrir le débat de la responsabilité »

En conclusion du Grenelle de l'environnement, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, avait affirmé vouloir « rouvrir le débat de la responsabilité », plaçant sans ambage cette question au cœur des enjeux. Mais comment les industriels, les politiques et les citoyens envisagent-ils sa mise en pratique dans une société française méfiante de ses institutions ?

Une étude d'opinion menée en 2007 par l'Observatoire des risques sanitaires révèle que plus de 80% des Français se disent méfiants quant à la capacité des institutions et des entreprises à gérer les risques sanitaires. Justifiant cette crainte, Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord, a récemment publié un rapport édifiant sur « Les risques et dangers pour la santé humaine des substances chimiques d'usage courant ». Où l'on apprend combien d'objets ordinaires et faisant partie de notre univers domestique peuvent représenter une atteinte à la santé... Le principe de précaution est posé, la nécessité d'un encadrement de l'expertise soulignée et la transparence de l'information préconisée.

Le rapport final sur la gouvernance écologique remis en février dernier par Corinne Lepage, avocate, ex-ministre de l'Environnement et adhérente d'Orée, « enfonce le clou », tout en apportant des propositions concrètes - en matière de droit à l'information, d'expertise et de responsabilité environnementale - dont l'application pourrait profondément modifier les modes de gouvernance écologique. De quelle manière ? Le rapport préconise une mise à disposition de toutes les données, même brutes, détenues par l'administration. S'agissant des questions sanitaires et environnementales, et hors secrets de fabrication, les entreprises devront renoncer au secret industriel. La Mission Lepage propose même la création d'un délit de rétention d'information environnementale. Autres avancées essentielles, un statut particulier pour les « lanceurs d'alerte » et une clause de conscience sont proposés afin d'assurer une

meilleure protection de ces personnes qui, employés, scientifiques ou fonctionnaires, ont osé mettre en évidence des risques d'atteinte à la santé humaine ou à l'environnement.

En 2007, Orée a poursuivi ses travaux sur la méthodologie de l'expertise. Notre association se réjouit de voir ses propositions ainsi reprises dans le second volet du rapport de la Mission Lepage. Dans nos préconisations, nous évoquons en effet l'élaboration d'un statut de l'expert, l'instauration d'un débat contradictoire, la nécessité d'une expertise pluraliste (incluant la société civile) et pluridisciplinaire pour éviter le réductionnisme.

Abordée dans le troisième volet du rapport, la question de la responsabilité est centrale. Centrale, car « elle conditionne complètement l'application des procédures et des réglementations ». Chaque acteur de la chaîne doit voir sa responsabilité engagée et le système juridique doit promouvoir ce cercle vertueux. La mission Lepage propose ainsi de créer dans le Code pénal un délit spécifique de « délinquance écologique ».

Orée souhaite vivement que ces différentes propositions soient adoptées de manière à apporter une réponse concrète et responsable à la gouvernance des risques environnementaux et sanitaires. Les études toxicologiques sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), les polluants de l'air intérieur, les nanotechnologies ou les agrocarburants seront-elles ouvertes à une expertise pluraliste et pluridisciplinaire et à un débat démocratique avec les parties prenantes ? Confiance, confiance...

Nadia Loury, Déléguée générale

Ils ont récemment rejoint *Orée*...

L'Arbre Vert : l'entretien au naturel

Novamex, PME française, a la volonté d'offrir avec L'Arbre Vert une alternative aux produits rejetés dans les eaux en respectant l'environnement et la personne.

L'Arbre Vert, leader français des produits Ecolabel européen, répond à toutes les attentes du consommateur responsable.

En effet, tous ses produits sont écologiques, au prix du marché, efficaces, disponibles en grandes surfaces, avec un étiquetage clair et le label européen assure de la véracité de ses allégations.

De plus, L'Arbre Vert s'engage à aller au-delà des critères d'Ecolabel.

Ses formules, ultra-concentrées, non testées sur les animaux, sont sans allergène reconnu, sans formaldéhyde, sans précurseur de formaldéhyde, sans éther de glycol, sans phosphate, sans azurant optique, sans parabène, sans silicone ; ses tensioactifs sont d'origine végétale ; ses parfums sont d'origine naturelle.

→ www.arbrevert.fr

Trident Service, au service des collectivités et des entreprises pour l'environnement

Trident Service est un bureau d'études indépendant, spécialisé dans la gestion de projets environnementaux, qui travaille, en France et à l'étranger, pour différents types de clients :

PME, industriels, collectivités, Union européenne... Son souci permanent est de concilier les contraintes écologiques avec les impératifs économiques et réglementaires du pays. Ses domaines d'activités s'étendent de la gestion de projets (conception, réalisation, maîtrise d'œuvre, dossier ICPE) au conseil, à l'audit technique et au diagnostic environnemental d'unités de traitement des déchets (mises en conformité réglementaires, certifications ISO 14 001 et ISO 9 001, bilans carbone®, plans d'élimination des déchets). Trident Service exploite également en DSP des centres de tri ou de valorisation de déchets. Son expérience de terrain de tous types de procédés de traitement ou de recyclage lui permet de conseiller ses clients de façon pragmatique et innovante.

→ www.trident-service.com

BMJ Ratings, leader européen de la notation sollicitée

Créée par Pascal Bello en 1993, BMJ Ratings, agence spécialisée dans l'évaluation extra financière, a rejoint le groupe Altares en 2006. Son activité : évaluer les performances des entreprises et des collectivités territoriales, sur l'ensemble des critères éthiques, sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance. L'agence fournit à ses clients une appréciation de leurs facteurs de performance et de leurs points d'amélioration sur les champs du dévelop-

pement durable à travers une approche managériale.

L'agence se distingue des autres prestataires par sa totale indépendance et par la création de modèles exclusifs d'évaluation reconnus et déposés.

Les résultats de l'analyse extra financière du DEEPP model®, Global Value® pour les entreprises et UrbiValor® pour les collectivités territoriales, font ressortir les risques et les opportunités des organismes, leur position de compétitivité sur le marché et constituent un indicateur fin de leur performance de développement durable à court, moyen et long terme.

BMJ Ratings a franchi le cap des 200 évaluations, et a évalué récemment des organismes comme ADP, SIG, Veolia Environnement, Essilor et des collectivités territoriales de première importance parmi lesquelles la Région Nord-Pas de Calais, la Communauté d'Agglomération Nice Côte-d'Azur, le Conseil Général du Finistère etc.

→ www.bmjratings.com

Le pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley à l'heure du développement durable

Labellisée pôle de compétitivité en 2005, la Cosmetic Valley regroupe une exceptionnelle concentration d'énergies dédiées à la Beauté. 300 PME y travaillent au rayonnement international du Luxe français, de

ZOOM *Orée*

A paraître
début avril 2008

Mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités

Fondée sur une approche systémique, l'écologie industrielle s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels pour recréer, à l'échelle du système de production et de consommation, une organisation caractérisée par de faibles flux de matières et d'énergie et un fort taux de recyclage.

Une telle démarche doit être vue comme le vecteur d'une dynamique industrielle et d'une attractivité renforcée du territoire. Elle a vocation à s'inscrire au cœur des politiques de développement durable en apportant des réponses concrètes aux acteurs économiques et aux collectivités. Sa mise en œuvre relève d'une volonté partagée et d'une dynamique multipartenariale suggérant des moyens d'animation pérennes.



Cette nouvelle publication *Orée* s'adresse en particulier aux gestionnaires, aménageurs de zones d'activités, aux responsables du développement économique, ainsi qu'aux chefs d'entreprises, et aux personnes en charge de l'environnement, des achats, de la logistique, etc. Elle propose une présentation de l'écologie industrielle – et des réponses qu'elle apporte dans la perspective d'une gestion durable des zones d'activités –, une trame méthodologique pour la conduite d'un projet territorial d'écologie industrielle et un recueil d'expériences françaises et internationales.
Contact : Dimitri Coulon, responsable des actions et du développement ▶ coulon@oree.org

concert avec une dizaine de grandes marques. Quatre universités et une quinzaine d'établissements de formation ont rejoint le pôle pour développer l'excellence et la compétitivité de ce « cluster français » qui s'étend sur six départements et trois régions : Centre, Haute-Normandie et Yvelines.

Une large réflexion sur le développement durable a été lancée au sein du pôle. Parmi les thèmes de travail : diffuser des bonnes pratiques (BPF, REACH ...), valoriser le savoir-faire de la filière en présentant les pratiques responsables prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux, intégrer les enjeux du développement durable dans la conception des produits pour stimuler l'innovation, initier une charte d'éco-responsabilité...

→ www.cosmetic-valley.com

AR Architectes, la démarche HQE® en actions

L'agence AR Architectes, basée à Paris depuis 5 ans, est spécialisée dans la création architecturale associée à l'ingénierie des nouvelles technologies de réduction des consommations énergétiques et de restauration des ressources naturelles, dans l'aménagement et la construction.

Dirigée par Ruba Alabed, architecte DESA, spécialisée en démarche HQE® l'agence dispose notamment de références dans les domaines

des bâtiments industriels, de l'urbanisme et des aménagements paysagers.

Assurant une démarche globale tenant compte de toutes les contraintes environnementales d'un projet, AR Architectes intervient à différents niveaux et échelles de projets : éco-construction, éco-réhabilitation et éco-rénovation, éco-conception bioclimatique des bâtiments combinée à un choix de matériaux sains et écologiques et éco-intégration des ouvrages selon des critères globaux d'urbanisation et de conservation du paysage et de la biodiversité.

→ r.alabed@ar-architectes.com

Rettenmaier : en route pour Emas Easy

Rettenmaier est une entreprise allemande spécialisée dans l'univers des fibres (bois, cellulose, céréales, fruits).

Elle intervient ainsi en tant que fournisseur de matières premières dans des domaines aussi variés que les industries pharmaceutiques (excipients), la construction des routes (fibres de cellulose structurantes), l'alimentaire (fibres de blé et de fruits), la nutrition animale, ou la filtration industrielle (agents de précouche).

Elle fabrique également un produit spécifique consommateur : les litières végétales compostables pour chat, élaborées à partir de copeaux de bois.

Au fil des ans et d'investissements progressifs en recherche et développement, la société a

développé une expertise dans le travail de granulométrie des fibres avec un fil conducteur de cercle vertueux dans son activité industrielle. Ainsi, sur l'ensemble des marchés, Rettenmaier souligne le caractère environnemental de son activité tout au long du cycle de vie du produit : matières premières à 100% recyclables, productions optimisées en énergie, livraison si possible par train et déchets recyclables ou biodégradables.

Afin de s'inscrire pleinement dans cette logique, la filiale française située à Saint-Germain-en-Laye a décidé d'acquiescer une certification environnementale à travers le programme EMAS EASY.

→ www.jrs.de

Evéa, une offre globale pour l'éco-conception

Evéa est un cabinet de conseil et études en éco-conception et Analyse de Cycle de Vie (ACV).

Son équipe accompagne les entreprises dans leurs démarches d'éco-conception en mettant à disposition les outils et méthodes adaptés. Identifier les leviers d'amélioration, préparer les produits de demain, valider les arguments d'une communication responsable... autant d'enjeux forts pour ses clients ! Formation, vente de logiciels d'ACV et de flow management complètent son offre globale pour l'éco-conception.

→ www.evea-conseil.com

BON DE COMMANDE

à retourner à SAP : 38 rue Victor Lagrange - 69362 Lyon Cedex 07

Je commande le Guide Ecologie industrielle pour 35 euros TTC
Frais de port en sus : 3,80 euros TTC pour un guide (au-delà nous contacter)
Nombre d'exemplaires désirés :

Société :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
E-mail :

Je joins un chèque à l'ordre de SAP • TVA 5,5% incluse.
38 rue Victor Lagrange 69362 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 98 26 75 - Fax : 04 72 98 26 80



Je désire joindre une facture acquittée

Date : Signature :

AGENDA

- > 2 & 3 avril • Paris • **Salon Prourable**, salon des acteurs & métiers du développement durable, organisé en partenariat avec *Orée*
- > 9 avril • Troyes • **Séminaire de lancement du projet COMETHE**, organisé par *Orée*, le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube et l'Université de Technologie de Troyes - programme et inscription sur le www.ceiaube.fr
- > 24 & 25 avril • La Rochelle • **Forum franco-québécois Eau & Santé Samuel-de-Champlain** organisé par le Groupe Sup de Co La Rochelle en partenariat avec *Orée*
- > 3 & 4 juin • Orléans • **5^e Edition des Ateliers du Développement durable**, organisée par le Réseau Idéal en partenariat avec *Orée*
- > 10 juin • Bordeaux • **Séminaire « Quelle gestion durable des parcs d'activités ? »** organisé par *Orée* et le Conseil régional d'Aquitaine
- > 12,13 & 14 juin • Paris • **Salon de l'environnement & des métiers durables**, organisé en partenariat avec *Orée*



Fabienne Yvain,
directrice du Développement durable du Groupe Yves Rocher

Avec une présence significative dans plus d'une vingtaine de pays, ce sont près de 15 000 salariés qui collaborent aux destinées des 8 Marques du Groupe Yves Rocher et s'engagent dans une démarche de développement durable. Il y a près de 50 ans, Monsieur Yves Rocher avait montré la voie. Aujourd'hui qu'en est-il de cette démarche et comment le Groupe d'origine bretonne procède-t-il à sa mise en œuvre ?



Stéphane Quint,
responsable Environnement et Développement durable d'Eurovia

Filiale du Groupe Vinci, Eurovia a également rejoint *Orée* en 2007. Parallèlement à ses activités traditionnelles de travaux routiers, l'entreprise exploite des carrières de granulats nécessaires à la fabrication des enrobés utilisés pour ses travaux. Soucieuse de maîtriser les impacts de son activité sur l'environnement, Eurovia a élaboré une politique à la hauteur des enjeux.

Orée – Quels sont les axes principaux de votre politique environnementale ?

Fabienne Yvain – Traditionnellement, nous avons axé notre politique environnementale sur la réduction de nos impacts « Usine ». Engagés depuis plus de dix ans dans une procédure de certification ISO 14001, nous avons également entrepris un Bilan Carbone® de l'activité France de la Marque Yves Rocher qui nous a permis de mettre en perspective et de reconsidérer les impacts de nos différents processus. A la fois récoltant (de matières premières végétales), fabricant et distributeur de nos produits, nous avons une vision transverse des enjeux environnementaux. Nous encourageons ainsi l'ensemble des Marques du Groupe à mettre en œuvre une démarche d'éco-conception de leurs produits. Nos efforts portent désormais sur la capitalisation des acquis et la structuration de cette démarche pour la connecter à l'innovation-produit et l'élargir à notre communication commerciale, dans un souci de cohérence de nos actions.

La sensibilisation de nos salariés, clients et fournisseurs constitue un autre axe majeur de notre politique environnementale. Nous avons par exemple lancé auprès de nos fournisseurs l'opération « Cap sur les achats responsables ». À critères égaux par ailleurs, nous nous engageons à favoriser des fournisseurs s'investissant dans des politiques sociales et environnementales innovantes.

Stéphane Quint – Notre politique environnementale repose sur trois axes majeurs. Nous nous appliquons d'abord à concevoir et à développer des techniques innovantes pour fournir des prestations toujours plus respectueuses de l'environnement et en particulier réduire les consommations d'énergie et promouvoir le recyclage dans nos travaux. En 2003, nous avons ouvert à Mérignac (33) un centre de recherche au sein duquel une

trentaine d'ingénieurs travaille à l'amélioration de nos procédés en vue d'une meilleure application sur le terrain mais aussi de leur commercialisation au meilleur prix.

Maîtriser l'impact de nos activités sur l'environnement constitue la deuxième orientation majeure de cette politique. Dans cette optique, nous veillons d'abord à leur conformité réglementaire. Nous sommes engagés dans une démarche de management environnemental (certification ISO 14 001) qui se traduit par la mise en place de systèmes de traitement des eaux, de dispositifs de réduction des émissions sonores ou de poussière ou par la réalisation d'aménagements paysagers.

Enfin, Eurovia s'attache à promouvoir la « valeur environnementale » auprès de ses salariés. L'environnement tient une place importante dans les modules de formation des jeunes ingénieurs et des chefs de chantier. Nous favorisons la communication et la concertation pour informer les parties prenantes des tenants et aboutissants de nos activités, notamment dans le cadre de nos activités dans les carrières que nous souhaitons ancrer dans des démarches locales de développement durable.

Orée – Quelles seront vos actions et thématiques prioritaires pour 2008 ?

F.Y. – En 2008, nous placerons la biodiversité au centre de nos réflexions, en lien direct avec les travaux d'*Orée* sur ce thème. Nous chercherons à comprendre ses enjeux et à exprimer la responsabilité de notre Groupe à l'égard du vivant, afin de prendre des engagements pour sa protection, dans le cadre d'un programme d'entreprise pragmatique. Lutte contre le changement climatique, maintien du refus de l'utilisation des OGM... nos actions pourront prendre des formes variées, mais elles devront être pratiques.

S.Q. – En janvier 2008, nous avons lancé un plan d'économie d'énergie et de réduction de CO2. Ce plan prévoit un programme de formation à l'éco-conduite pour tous nos conducteurs de poids lourds, un module de formation spécifique pour aider les responsables des centrales d'enrobés à maîtriser davantage leurs consommations d'énergie par une meilleure efficacité énergétique des process de séchage et de chauffage de granulats. Nous allons également développer notre pôle Éco-conception et en particulier compléter et élargir le périmètre d'action de notre logiciel d'éco-conception GAIA (juin 2007).

Orée – Quelles sont vos attentes vis-à-vis de notre association ? Comment souhaitez-vous vous impliquer dans ses activités ?

F.Y. : L'association *Orée* nous offre l'occasion d'échanger au sein d'un réseau d'entreprises avec lesquelles nous partageons des valeurs communes. Échanger, cela veut dire donner et recevoir. Nous pouvons apporter notre contribution aux réflexions sur les thèmes Eco-conception et Biodiversité. Sur d'autres thèmes, nous apprenons. Nous nous intéressons notamment aux travaux d'*Orée* sur l'écologie industrielle car nous faisons de l'ancrage territorial un axe fort de notre politique de développement durable. De manière générale, *Orée* nous amène à traiter avec un temps d'avance les sujets qui feront l'actualité de demain.

S.Q. : L'éco-conception et la prise en compte du rapport Entreprises / Biodiversité nous intéressent, de même que les travaux d'*Orée* sur l'écologie industrielle car notre réseau est très déployé sur le terrain.